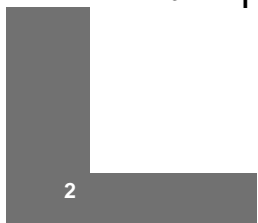


# Le marché des produits de la pêche et de l'aquaculture au Canada

7 décembre 2010





## 1/ Production aquacole, consommation et échanges

- La pêche maritime
- Situation de l'aquaculture
- Quelques éléments sur la consommation
- Importations et exportations canadiennes de produits de la mer
- Les échanges avec la France

## 2/ Mesures de soutien de la filière au niveau fédéral et provincial

- Politiques de soutien de l'état Fédéral
- Politiques de soutien des Provinces
- Focus sur le « Créneau d'Excellence » : Ressources, Sciences et Technologie Marines au Québec

## 3/ Perspectives pour les entreprises et organismes français de la filière

- L'industrie de la transformation : opportunités commerciales pour les équipementiers ?
- La recherche : une voie de coopération à creuser
- Principaux salons du secteur



## I - Production aquacole, consommation et échanges



*La pêche maritime*

*Situation de l'aquaculture*

*Quelques éléments sur la consommation*



*Importations et exportations canadiennes de produits de la mer*

*Les échanges avec la France*



- ❖ Le plus long littoral au monde (244 000 km), soit ¼ du littoral de la planète.
- ❖ 16% des réserves mondiales d'eau douce et 4 des 14 plus grands lacs au monde.
- ❖ Une des plus importantes industries de pêche commerciale au monde (5 Mrds CAD), qui emploie plus de 130 000 personnes.
- ❖ Elle représente la principale activité économique de quelque 1 500 collectivités rurales et côtières du Canada.





❖ Les captures sont relativement stables depuis une dizaine d'années, après avoir fortement chuté dans les années 1990. Depuis le début des années 2000, l'augmentation de la pêche de crustacés et mollusques masque la sensible baisse des captures de pélagiques et poissons de fond.



❖ La pêche commerciale est à l'origine de 76% de la production canadienne totale de poissons et de fruits de mer. Les prises de **homards, de crabes et de crevettes** représentent **67% de la valeur globale** au débarquement des prises de poissons et de crustacés au Canada



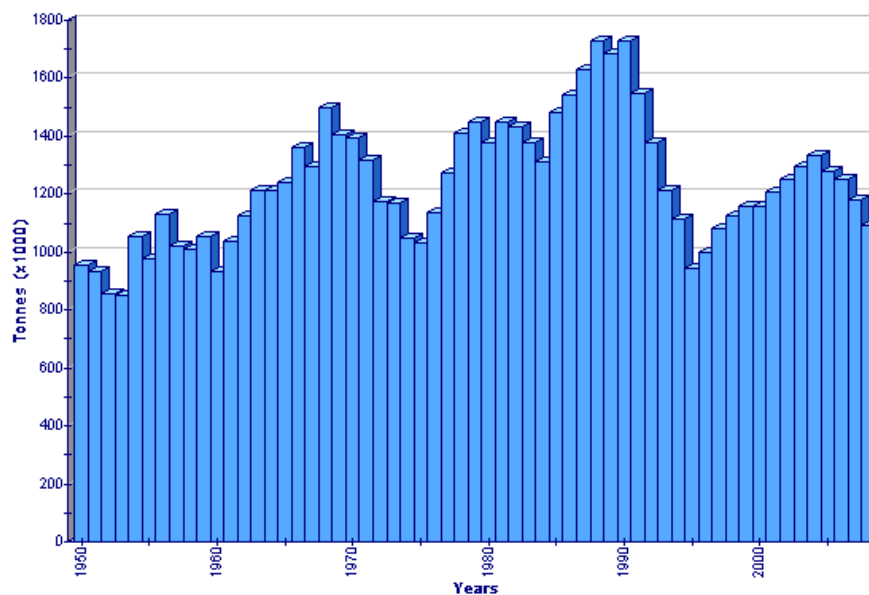
❖ **Environ 80% des prises totales proviennent de l'Atlantique**. Les produits à plus grande valeur sont les homards, les crabes, les crevettes et les pétoncles.



❖ **16%** des prises viennent du **Pacifique**, les produits à plus forte valeur étant le **saumon**, les myes (*Mya arenaria*), les poissons de fond et les œufs de hareng.



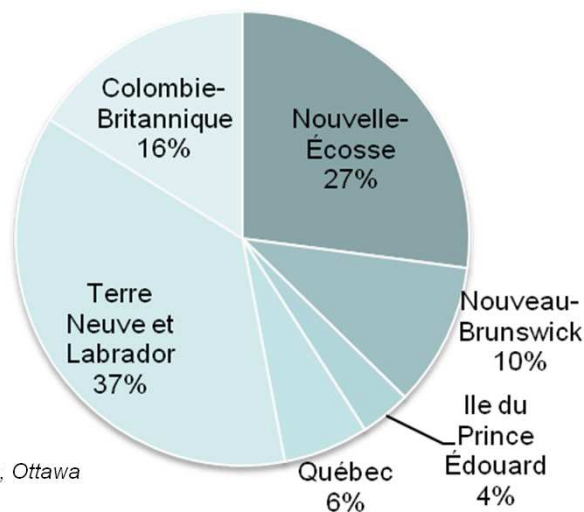
Evolution de la production canadienne de produits aquatiques (1 000 tonnes)



Source : FAO

## Terre-Neuve et Labrador + Nouvelle Ecosse : près des deux tiers des captures

Répartition des captures canadiennes par province, en 2008



Source : MPO, Ottawa

❖ **Poissons de fond : morue, églefin, sébaste, flétan ...** la Colombie-Britannique représentent 49,6% des captures. Viennent ensuite Terre-Neuve et Labrador pour la morue et le flétan.

❖ **Pélagiques** : Terre-Neuve et Labrador représentent 37,3% des captures. Les pélagiques les plus capturés sont le **hareng**, le **maquereau** et le **capelan**.

❖ **Mollusques et crustacés** : Terre-Neuve et Labrador représentent 45,4% des captures. Les mollusques les plus capturés sont les **clams / praires** (Terre-Neuve et Labrador ; 80,1%) et les **pétoncles** (Nouvelle-Ecosse ; 94,5%). Les principaux crustacés sont les **homards** (Nouvelle-Ecosse ; 56,8%), les **crevettes** et les **crabes des neiges** (Terre-Neuve et Labrador).



### Le flétan fait l'objet de mesures de gestion spécifiques



On distingue le flétan atlantique, le flétan pacifique et le flétan du Groenland (flétan noir ou turbot).



La production de flétans et autres poissons plats (plies, soles, etc.) représente chaque année environ 35 000 tonnes. En 2009, les exportations de flétan dépassent 12 000 tonnes (8 500 tonnes sous forme congelée, 3 800 tonnes en frais, dont 3 500 t à destination des Etats-Unis), sans compter les exportations sous forme de filets surgelés.



### La morue : le déclin continu des stocks paraît irréversible



**Malgré une gestion sévère aux États-Unis et au Canada, les populations de morues demeurent surpêchées.** Les populations des zones canadiennes sont si basses que certaines sont catégorisées comme étant en danger ou menacées. Vers le début des années 1960, les stocks de morue au nord de Terre-Neuve étaient de 400 000 tonnes. Aujourd'hui, ce chiffre n'est plus que de 36 000 tonnes.

### **Le crabe des neiges : une ressource protégée**

Le crabe des neiges vit sur les fonds vaseux, en eau froide. Au Canada, la pêche commerciale du crabe des neiges a débuté au milieu des années 1960. Les principales pêcheries de crabes des neiges s'étendent du Québec à la Nouvelle-Écosse et du sud-est de Terre-Neuve au Labrador.

Le total des débarquements au Canada atlantique s'élevait à 90 000 tonnes en 2007. En 2009, les exportations ont représenté 59 000 t et 502 millions CAD.



### **Le homard d'Amérique est l'un des fleurons des pêches canadiennes.**

Au Canada, il est surtout pêché dans le sud ouest de la Nouvelle Écosse et dans la partie sud du golfe du Saint Laurent.

La pêche du homard est le premier secteur à avoir fait l'objet d'une réglementation au Canada. Le Ministère canadien de la pêche, Pêches et Océans Canada, délivre un nombre limité de permis de pêche pour des zones déterminées.

En 2009, les exportations ont représenté 45 000 t et 803 millions CAD.

### **Le Canada est le premier producteur mondial de crevettes nordiques.**

Il s'agit de la première pêche canadienne à obtenir la certification du MSC.

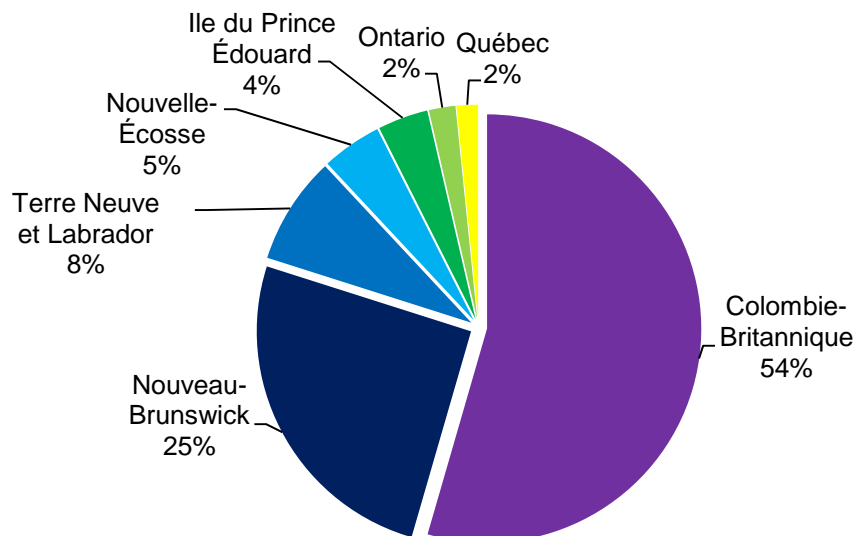
Les crevettes sont débarquées entières, fraîches ou congelées, et souvent envoyées en usine pour y être cuites et décortiquées. En 2007, quelque 186 000 tonnes de crevettes ont été pêchées au Canada, représentant une activité économique de plus de 250 Mios CAD. En 2009, les exportations ont représenté plus de 80 000 t et 336 millions CAD.

Source : MPO



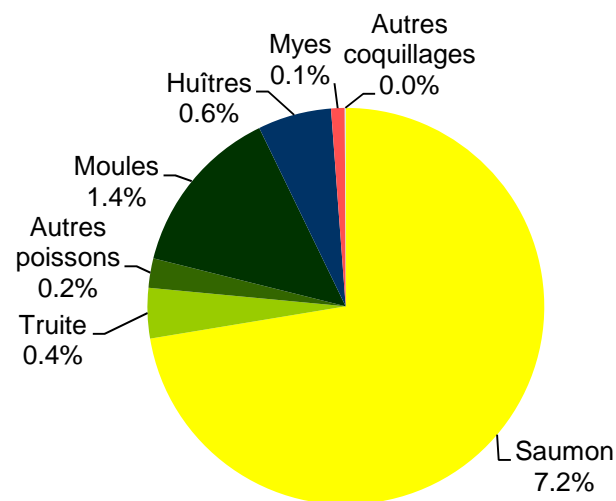
## Le Canada occupe le 4<sup>ème</sup> rang mondial en aquaculture, après la Norvège, le Royaume-Uni et le Chili.

**Production aquacole par province en 2008**  
Total : 740 Mios CAD



Source : Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture

**Production aquacole par espèce en 2008**  
Total : 145 000 tonnes



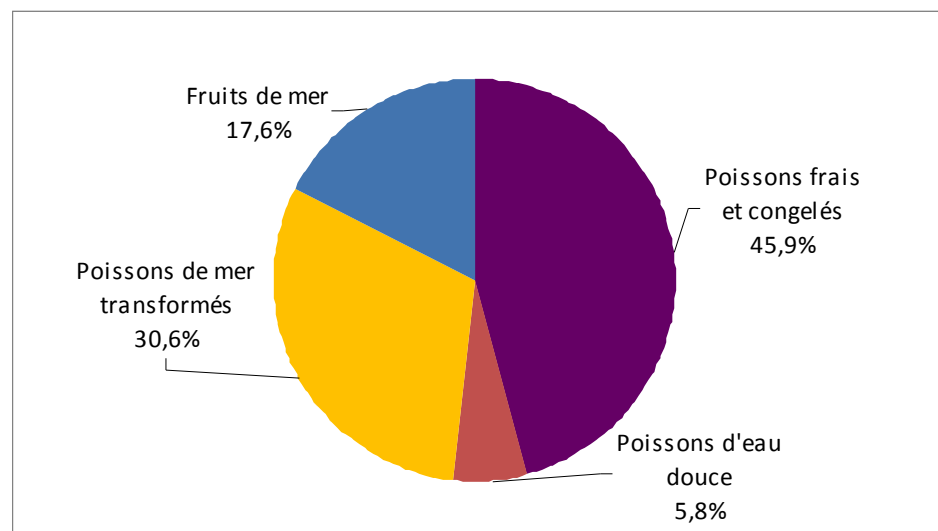
Source : AICA

**Plus de 85%** de la production aquacole canadienne est exportée.

De nombreuses espèces en sont au stade **d'expérimentations** dans divers élevages canadiens, mais pourraient être commercialisés prochainement : flétans, cabillauds, poissons loups, bars rayés, anguilles, églefins, ormeaux, morues charbonnières, algues, oursins...

En 2008, la consommation par habitant s'établit à 9,5 kg. Les Canadiens consomment encore près de 4 fois plus de viande rouge et environ 2 fois plus de volaille que de produits de la mer. Cette consommation devrait considérablement progresser dans les 10 prochaines années.

Répartition de la consommation canadienne de produits de la mer, par habitant, en 2007



**Les produits de la pêche et de l'aquaculture sont majoritairement consommés hors domicile :** la RHD absorbe plus des deux tiers des quantités de produits de la mer distribués au Canada.

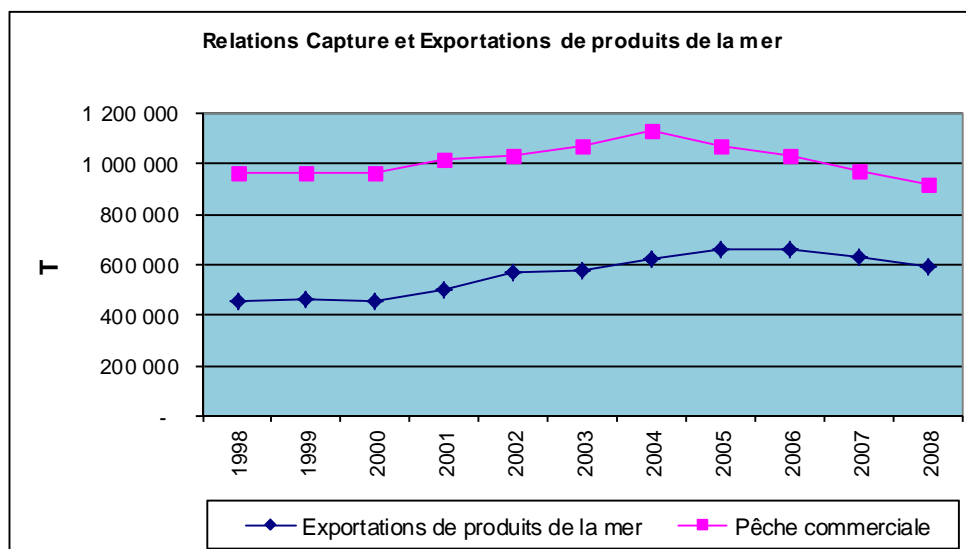
**Au Québec, les produits les plus souvent consommés sont le saumon (27 %), suivi de la crevette (19 %), de la sole (11 %) et de la truite (7 %).**

**6<sup>ème</sup> exportateur mondial de produits de la mer (en valeur) : 3,6 milliards de dollars en 2009.**

Les exportations enregistrent une croissance annuelle de 5% /10 ans.

**Homards, crabes, saumon et crevettes** (cuites épluchées surgelées) représentent plus de la moitié des exportations canadiennes de produits de la mer, en valeur.

Les principales provinces canadiennes exportatrices sont la Nouvelle-Ecosse, la Colombie britannique, Terre-Neuve et Labrador, New Brunswick, Québec, et l'Île du Prince Édouard.



Le Canada exporte aujourd'hui près des deux tiers de sa production de produits aquatiques, contre moins de 50% à la fin des années 1990.

Source : FAO

**Principales destinations : USA, UE, Japon, Chine**



**Les importations canadiennes représentent 2,3 milliards de dollars en 2009** : 240 000 tonnes de poisson, 65 000 tonnes de crustacés et 25 000 tonnes de mollusques,



**Quelques produits dominent les importations canadiennes :**



- pour les poissons, le saumon rouge (keta) et du Pacifique (frais, congelés, en filets, en conserve), le flétan et le cabillaud.



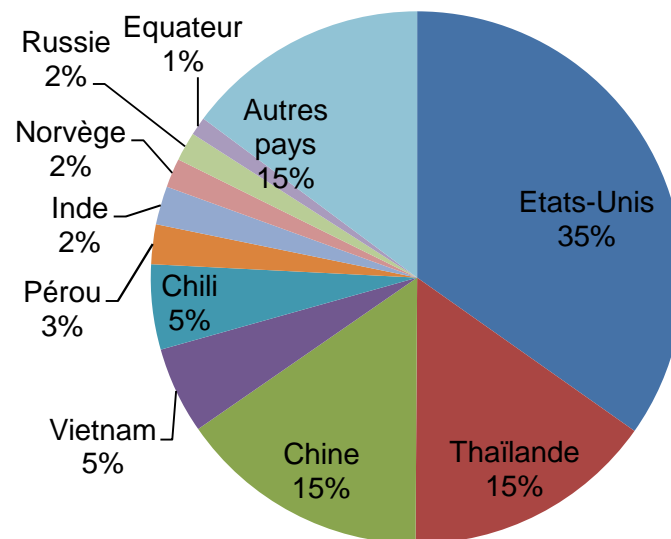
- pour les crustacés, les homards en provenance des Etats-Unis, les crevettes congelés ou préparés en provenance principalement de Thaïlande et également de Chine.



- pour les mollusques, principalement les Saint Jacques et pétoncles.



**Part des différents pays fournisseurs dans les importations canadiennes en 2009 (en valeur)**





Les produits de la mer en provenance de la **France** représentent seulement **0,18% des importations canadiennes**. Le Canada est le 45<sup>ème</sup> client de la France.



Les exportations françaises de produits de la pêche et de l'aquaculture vers le Canada sont limitées et n'évoluent guère : elles représentent en moyenne sur la période 2005-2009 entre **500 et 600 tonnes** pour une valeur en progression sur la période qui passe de **3 à 4 millions de dollars canadiens**.

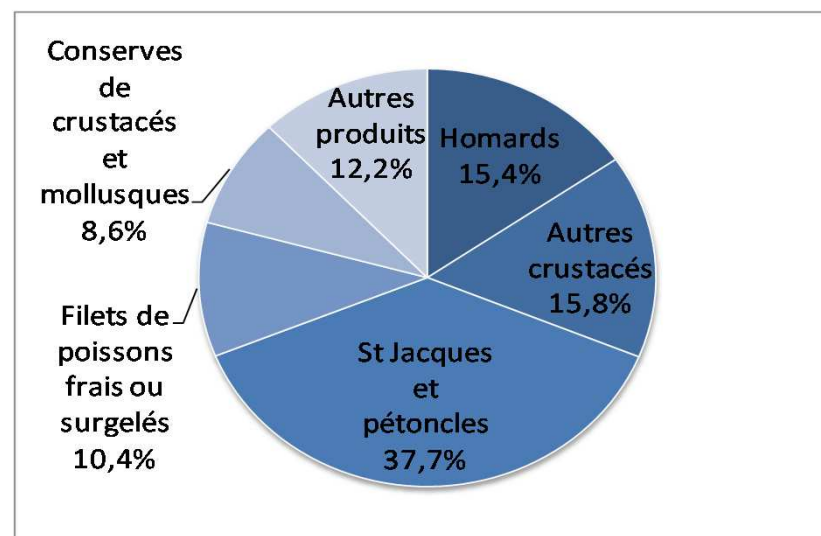


**Détail des exportations françaises** : un peu plus de 300 tonnes de **poisson**, moins d'une centaine de tonnes de **conserves de poisson** et **quelques centaines de tonnes de farines**.



Côté importations, le Canada est le 27<sup>ème</sup> fournisseur de la France en 2009 ; les importations françaises ont représenté 51 millions € et 7300 tonnes.

Importations françaises du Canada  
(valeurs en 1000 €)





## II – Mesures de soutien de la filière au niveau fédéral et provincial

- Politiques de soutien de l'état Fédéral
- Politiques de soutien des Provinces
- Focus sur le « Créneau d'Excellence » Ressources, sciences et technologie marines au Québec



L'organisation fédérale du Canada est à l'origine d'un **partage des compétences** en ce qui concerne les pêches :



- le **ministère fédéral Pêche et Océans Canada** (MPO) est en charge de la gestion et de la conservation des ressources, « du poisson dans l'eau » (quotas et délivrance des permis de pêche),



- Les **ministères provinciaux** sont responsables de la filière économique en aval, à partir du moment où le poisson est « hors de l'eau » (délivrance des permis de transformation).





- **Les intervenants :**



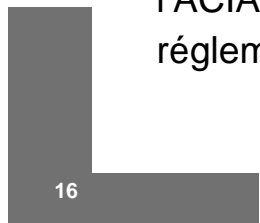
**Pêches et Océans Canada** est le ministère fédéral chargé de la réglementation et de la gestion des pêches canadiennes. Il travaille à assurer l'avenir des ressources halieutiques sauvages du Canada.



**L'Agence canadienne d'inspection des aliments** (ACIA) établit les politiques, les exigences et les normes d'inspection applicables aux produits halieutiques, aux établissements de transformation agréés par le fédéral, aux importateurs, aux bateaux de pêche et à l'équipement de manutention, de transport et de stockage de ces produits.



Quiconque importe des produits de la mer au Canada doit être titulaire d'un permis délivré par l'ACIA. Dans le cadre de son programme d'inspection des importations de poisson, l'ACIA réglemente plus de 1 000 importateurs de produits de la mer.







- ❖ **Le Plan d'action sur les océans** : en mai 2005 – Adoption d'un Plan stratégique sur 5 ans, dont le but est de développer les ressources et protéger les écosystèmes fragiles.



- Principaux axes du Plan : promotion d'une aquaculture durable ; définition d'un cadre stratégique et réglementaire, développement de l'industrie, mise en place de coopérations et communication avec le public.



- 18 initiatives réparties entre 6 ministères fédéraux.
- Mesures de soutien à la pêche autochtone.
- **En 2007, adoption d'un financement sur 5 ans pour protéger les milieux marins fragiles et lutter contre la pollution.**



- ❖ Lancement du **programme d'aquaculture durable** en 2000 (environ 15 millions CAD/an).



- ❖ Mise en place de **mesures transitoires à court terme** pour soutenir certaines filières : par exemple soutien à la pêche au homard pendant la crise (actions complétées depuis par des mesures de durabilité).



#### ☐ Québec



- **Le « Créneau d'Excellence » Ressources, sciences et technologie marines** – RSTM est l'équivalent d'un pôle de compétitivité : il concerne les produits de la mer au Québec. Il a été créé en 2006.



RSTM regroupe environ 1 250 entreprises et organismes : des entreprises de pêche et d'aquaculture, de transformation, des sociétés spécialisées en biotechnologies et en technologies marines et 25 établissements et organisations du secteur de la recherche et du développement, du transfert de technologie et de la formation.



Il intervient sur 4 filières : aquaculture, biotechnologies marines, captures et transformation de la biomasse marine, technologies marines.



Une stratégie et un plan d'action ont été définis pour 2007-2012 : développement de techniques innovantes, valorisation des coproduits, innovations dans le domaine des technologies marines.



- **Au Québec, la responsabilité de réglementer l'aquaculture est partagée entre le gouvernement du Canada et celui du Québec.** Pêches et Océans Canada a pour responsabilité de coordonner les interventions fédérales dans le domaine de l'aquaculture et de les harmoniser avec celles du gouvernement du Québec.





### ❑ Nouvelle Ecosse

Via le Nova Scotia Fishery and Aquaculture :

- **Seafood Sector Renewal Program (SSRP)** : Programme visant à accroître la compétitivité de l'industrie de la pêche ;
- **Industry Self Help (FISH)** : soutien des projets de transfert de technologies.
- **Programme pour le développement des technologies de pêche de poissons.**



### ❑ Nouveau Brunswick

Mise en place en 2010 d'un **soutien financier, accordé par le gouvernement provincial, pour assurer le développement continu de l'industrie aquacole sur la Côte est du Nouveau Brunswick.**



### ❑ Colombie Britannique

- le MAL (**Ministry of Agriculture and Lands**), décide des politiques à appliquer dans le secteur de l'aquaculture, délivre des licences, etc. ;
- la Division de Compétitivité Economique du **Ministère du Développement Economique** soutient certains projets liés au secteur maritime ;
- la **Division des Pêcheries** du Ministère de l'Environnement ;
- le **Ministère de l'Environnement** et le Conseil d'Innovation de C.-B. (**BC Innovation Council**) qui a pour but de favoriser et d'accélérer le développement économique de la province.





❖ **Il n'existe pas de système de criée sur la côte Atlantique du Canada.** Les négociations commerciales se font directement entre le pêcheur et l'entreprise de transformation ou le courtier.



❖ **Il n'existe pas de principe de prix de retrait ou de soutien des prix.**



❖ **Programmes d'aide** dans situations exceptionnelles de crise :

- mesures d'étalement des dettes,
- participation à des plans de réduction des flottilles.



❖ **Mode de gestion basé sur le principe des quotas individuels, imposé par le MPO**

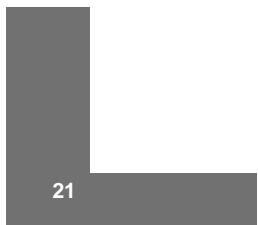


❖ La profession **elle-même est en général à l'origine d'initiatives visant à rationaliser la pêche et à limiter le nombre de pêcheurs, tout en conservant la ressource.**

Les programmes de restructuration passent en général par le rachat d'un certain nombre de permis par les pêcheurs.



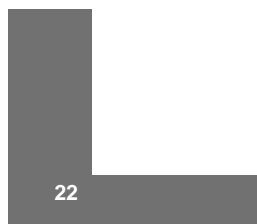
Les pêcheurs canadiens ne demandent pas d'aides financières directes, mais veulent **des modèles de gestion, de restructuration, soutenus par le gouvernement, ainsi que des aides pour développer de nouveaux marchés et ajouter de la valeur à leurs produits via l'industrie en aval.**



### III - Perspectives pour les entreprises et organismes français de la filière

- L'industrie de la transformation : opportunités commerciales pour les équipementiers ?
- La recherche : une voie de coopération à creuser
- Principaux salons du secteur

## L'industrie de transformation de produits de la mer et de l'aquaculture : un secteur fragmenté et tourné vers l'exportation



- L'industrie de transformation des produits de la pêche et de l'aquaculture au Canada est principalement orientée sur :
  - le **homard d'Amérique** (Nouveau-Brunswick et Ile du Prince Édouard),
  - le **crabe des neiges et la crevette nordique**.
- Cette industrie de transformation des produits de la mer, **essentiellement tournée vers l'exportation**, élabore plutôt des produits basiques.
- Elle fournit de l'emploi à près de 48 000 personnes (**23 000 personnes en équivalent temps plein** au niveau national en 2006).

## L'industrie de transformation de produits de la mer et de l'aquaculture : un secteur fragmenté et tourné vers l'exportation



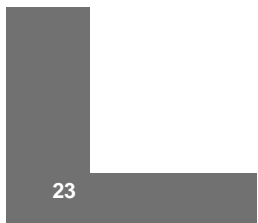
- On dénombre environ **800 sociétés**, parmi lesquelles *Highliner Foods* en Nouvelle-Ecosse, *Cape Bald Packers et Connors Bros* ; *Clover Leaf Seafoods* au Nouveau-Brunswick et *Canfisco* (groupe Jim Pattison) en Colombie Britannique.



- **Forte concentration géographique d'entreprises liées par une même activité.** Par exemple dans le sud-est du Nouveau-Brunswick on retrouve une vingtaine d'entreprises spécialisées dans la fumaison de hareng.



- Différents projets favorisent le **développement de la transformation et l'élaboration de produits à forte valeur ajoutée**





Au Québec, en Nouvelle-Ecosse et dans le Nouveau Brunswick particulièrement, plusieurs unités de transformation présentent des équipements vieillissants et sont en passe de se moderniser. Le savoir-faire français en matière de montage et d'engineering pourrait constituer un atout pour la vente de sous-ensembles.



### Exemple du Nouveau-Brunswick :



Sont concernés par cette modernisation tous les équipements qui touchent à la transformation du homard, du saumon, de la truite, du hareng ainsi que des huitres, sur des problématiques précises telles que :



- l'instrumentation de contrôle/régulation d'humidité pour bâtiments utilisés comme fumoirs à poissons, contrôle du séchage.
- le système de détection optique (imagerie/scanner/radiographie) utilisé pour repérer le cartilage dans les pinces du Homard.





⇒ **La multiplicité des acteurs dans le domaine de la recherche témoigne d'un vrai potentiel pour le développement de partenariats.**

⇒ Les possibilités de coopération en matière de R&D sont importantes. Les recherches en aquaculture sont particulièrement développées au Canada et l'on compte dans ce domaine de nombreux centres de recherche et universités reconnus au niveau international.

⇒ Les coopérations franco-canadiennes existent déjà, en particulier pour le Québec dans le domaine de la valorisation de certaines espèces avec des pôles de compétitivité et l'IFREMER.



⇒ Le **Centre Canadien d'Innovations des Pêches** : des relations de travail uniques avec 14 universités et collègues.



Le CCIP a développé divers projets industriels en particulier en ce qui concerne l'élevage de l'huître américaine, la mytiliculture à Terre-Neuve et au Labrador et le développement de la biomasse (fécondité) du bar rayé en aquaculture.



⇒ **L'aquaculture** : une priorité de Pêches et océans canada.

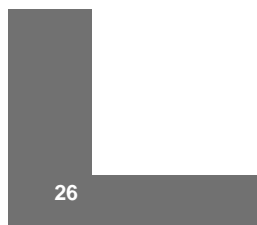


2 programmes pour appuyer la compétitivité et le développement durable de l'industrie aquacole :

- Le **Programme Coopératif de Recherche et de Développement en Aquaculture (PCRDA)** vise l'amélioration du rendement des élevages (production, environnement), la protection des animaux contre les maladies et la comparaison de certaines méthodes d'élevage en eau douce et en mer.



- Le **Programme d'Innovation en Aquaculture et d'Accès aux Marchés (PIAAM)** finance divers projets destinés à diversifier les espèces d'aquaculture et améliorer les techniques d'élevage : morue charbonnière sur la côte ouest, esturgeon en eau douce, élevage de saumon en circuit fermé.





❖ **Au Québec**, il existe deux groupes interinstitutionnels qui rassemblent des équipes de chercheurs de différentes universités (Québec Rimouski, Montréal, Laval, Sherbrooke...):



- le **Centre de Recherche Québec-Océan** (écologie côtière, agroalimentaire marin, aquaculture)



- le **Réseau Aquaculture Québec** (développement de l'aquaculture -génomique, nutrition, environnement-).



❖ **L'Institut Maurice-Lamontagne** est un des principaux centres de recherche francophones du secteur des sciences de la mer. Il travaille avec Pêches et Océan Canada.



Sa mission : fournir au gouvernement fédéral une base scientifique pour la conservation des ressources marines, pour la protection de l'environnement marin, pour la navigation maritime sécuritaire.



❖ **Autres centres de recherche provinciaux** : Centre technologique des Produits Aquatiques, Centre Maricole des Iles de la Madeleine, Centre Aquacole Marin de Grande-Rivière, Société de développement de l'Industrie Maricole, Centre de Transfert de Technologies HALIEUTEC...



❖ **En Colombie Britannique** se trouvent plusieurs Universités et organismes actifs dans la recherche dans le secteur de la pêche et surtout de l'aquaculture :



- **L'Université de Colombie-Britannique (UBC)** : impact du développement humain et de la pêche sur les écosystèmes marins.



- **L'Université de Victoria** : biologie et microbiologie marine.

- **L'Université Malaspina de Nanaimo** : détection et quantification de toxines chez les coquillages, évolution des espèces d'algues.



En Colombie-Britannique, les différentes universités spécialisées dans certains domaines de recherche sont directement parties prenantes dans le transfert de technologie avec les entreprises.



On signalera également le **BC Pacific Salmon Forum** qui est un organisme indépendant qui favorise le dialogue entre scientifiques et intervenants afin d'améliorer la gouvernance durable du saumon du

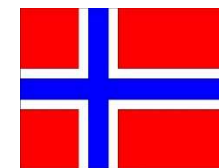


Pacifique de Colombie-Britannique.

## Protocoles d'entente

- **Canada-Norvège:**

- 2008 - intensifier les activités de collaboration visant à assurer la conservation et une gestion internationale durable des ressources océaniques de la planète



- **Canada-Espagne:**

- 2007 - faire progresser la collaboration dans les sphères techniques, scientifiques et économiques ainsi que dans celle de l'application des règlements pour assurer la protection des ressources halieutiques, particulièrement dans l'Atlantique Nord-Ouest.



- **Canada-Russie:**

- 2007 - collaborer dans les domaines techniques, scientifiques et économiques, ainsi que dans celui de l'application des règlements régissant les activités de pêche en haute mer, particulièrement dans l'Atlantique Nord-Ouest et le Pacifique Nord.



- **Canada-Portugal:**

- 2005 - promouvoir la collaboration dans les domaines techniques, scientifiques, économiques et dans l'application des règlements, encourager la gestion durable des ressources halieutiques au moyen d'échanges continus d'information et de documents.



## Exemples de coopérations

- **Projet Nerida :**

- étés 2009 et 2010 : le Canada a collaboré avec l'Espagne et d'autres partenaires de l'OPANO (l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest) : levés physiques et biologiques dans la zone réglementaire de l'OPANO en vue de définir les EMV (Ecosystèmes Marins Vulnérables).
- Ce projet mesure l'impact des pratiques de pêches actuelles sur les zones vulnérables.



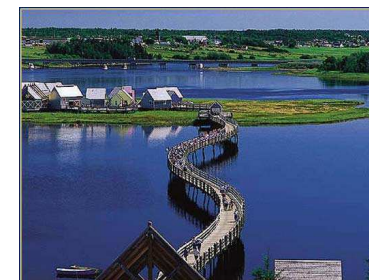
- **Echanges aquaculture :**


- En 2008, plusieurs groupes de scientifiques canadiens se sont rendus en Espagne et au Portugal pour étudier les systèmes d'aquaculture dans ces pays. Objectif : contrer la diminution de certaines espèces de haute mer.
- Des accords ont également été signés avec la Russie et la Norvège
- Un accord de 2005 signé entre le Canada et la Norvège devait mener à la création d'un groupe de travail international sur l'aquaculture...



## Collaboration dans le domaine des sciences de la mer entre le Canada et l'Espagne


- En mars 2007 : atelier canado-espagnol au Nouveau-Brunswick  
l'objectif : faire progresser la collaboration scientifique appuyant la gestion durable des pêches et des océans au Canada et en Espagne
- 4 grands domaines de recherche se prêtant à des projets conjoints ont été identifiés : les sciences, les espèces aquatiques envahissantes, la santé des animaux aquatiques, et l'aquaculture et la génomique
- Cette entente canado-espagnole établit un cadre pour la sélection des projets scientifiques d'intérêt commun, la définition du soutien (tant en ressources financières qu'humaines), et l'établissement des mécanismes de financement et des autres dispositions éventuelles
- De plus, Pêches et Océans Canada et le ministère des Sciences et de l'Éducation ont chacun engagé 100 000 \$ pour réaliser des projets scientifiques au cours du présent exercice.




 Le **SEUL** salon de référence en Amérique du nord dans le domaine des produits de la mer est le **International Boston Seafood Show** qui se tient chaque année au mois de mars à Boston, au Boston Convention & Exhibition Center (BCEC).

 **Prochaine édition : 20 au 22 mars 2011.**




 • Le **Seafood Summit** : convention qui rassemble chaque année des représentants de la filière « Produits de la mer » au niveau international et des organisations environnementales.

 **Objectif** : rendre le marché des produits de la mer durable d'un point de vue environnemental, économique et social.

 • Après San Diego en 2009, et Paris en 2010 : **Vancouver du 31 janvier au 2 février 2011.**

 • Le Seafood Summit est organisé dans le cadre de l'Alliance Produits de la mer

 • Les **participants** : pêcheurs, aquaculteurs, grossistes, distributeurs, détaillants, professionnels de l'alimentation (chefs cuisiniers, restaurateurs), organisations environnementales, chercheurs, responsables politiques, journalistes...

